

Enjeux fonciers et agricoles : maîtriser au mieux les impacts du projet

- Emprises : 430 ha avec optimisation du tracé et du mouvement des terres pour minimiser l'emprise du projet ; 23 communes concernées ;
- dépôts des matériaux de déblais dont les caractéristiques ne permettent pas un réemploi en remblais routiers, gérés hors emprises avec remise en état des terrains restitués aux agriculteurs après travaux : 75 ha de dépôts définitifs et 55 ha de dépôts provisoires ;
- 5 aménagements fonciers agricoles et forestiers mis en oeuvre pour réduire les impacts sur les activités agricoles.

Coût de l'opération :

483 M€ ont été investis pour cette opération dans plusieurs contractualisations successives.

Répartition par cofinanceur :

- État : 54 %
- Région Grand-Est : 28,4 %
- Département des Ardennes : 17,2 %
- FEDER : 0,4 %

Intervenants

Maître d'ouvrage	: ÉTAT - DREAL Grand Est
Assistance maîtrise d'ouvrage	: CEREMA
Maître d'oeuvre	: Egis international
Contrôle extérieur	: Egis structures environnement et Cabinet Géofit
Coordonnateur sécurité et prévention	: BECS

Entreprises

(Terrassements, ouvrages d'art, chaussées, équipements de la route, aménagements paysagers, écologiques et mesures compensatoires)	: Baudin Chateaufeu Berthold Bouygues TP Colas Demathieu et Bard Dodin Campenon Bernard DTP terrassement EDTP Eiffage Eiffage CM EHTP Eurovia Guintoli GTM Lorraine ID Verde sas Locatelli NGE génie civil Perrier Roger Martin SCREG Est SOCAFL Urano Valerian Vinci
--	--

Autres acteurs

Foncier	: Systra foncier
Géomètres	: Cabinet Labaille Cabinet Barthelemy
Fouilles archéologiques	: Conseil départemental des Ardennes et INRAP
Ingénierie mesures compensatoires	: Atelier des Territoires SETEC



**Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Grand Est**

2 rue Augustin Fresnel - CS 95038
57071 Metz Cedex 03

juillet 2018



Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
GRAND EST



Mi-2018, après 7 années de travaux, la construction de l'autoroute A304 s'achève. Très attendu, ce nouveau tronçon d'une trentaine de kilomètres marque la fin de la réalisation du Y ardennais.

S'inscrivant dans le cadre de l'itinéraire européen E420 (Charleroi-Reims), il offrira une alternative aux autoroutes A1 et A31 pour les déplacements entre le Benelux et la France. Il constituera également un maillon essentiel pour le développement économique du territoire ardennais et les relations transfrontalières.

L'opération en quelques chiffres :

- Autoroute non concédée, 31 km en 2X2 voies, vitesse autorisée jusqu'à 130 km/h ;
- 4 points d'échanges avec le territoire (**échangeur de la Chattoire, diffuseur du Charnois, diffuseur du Piquet et diffuseur de Rocroi**) ;
- près de 8 millions de m³ de terres déplacés ;
- 51 ouvrages d'art pour le franchissement des cours d'eau et des voies de circulation existantes dont le viaduc de la Sormonne (longueur : 200 m hauteur : 40 m) ;
- des compensations environnementales importantes à la hauteur des impacts résiduels sur les milieux naturels.



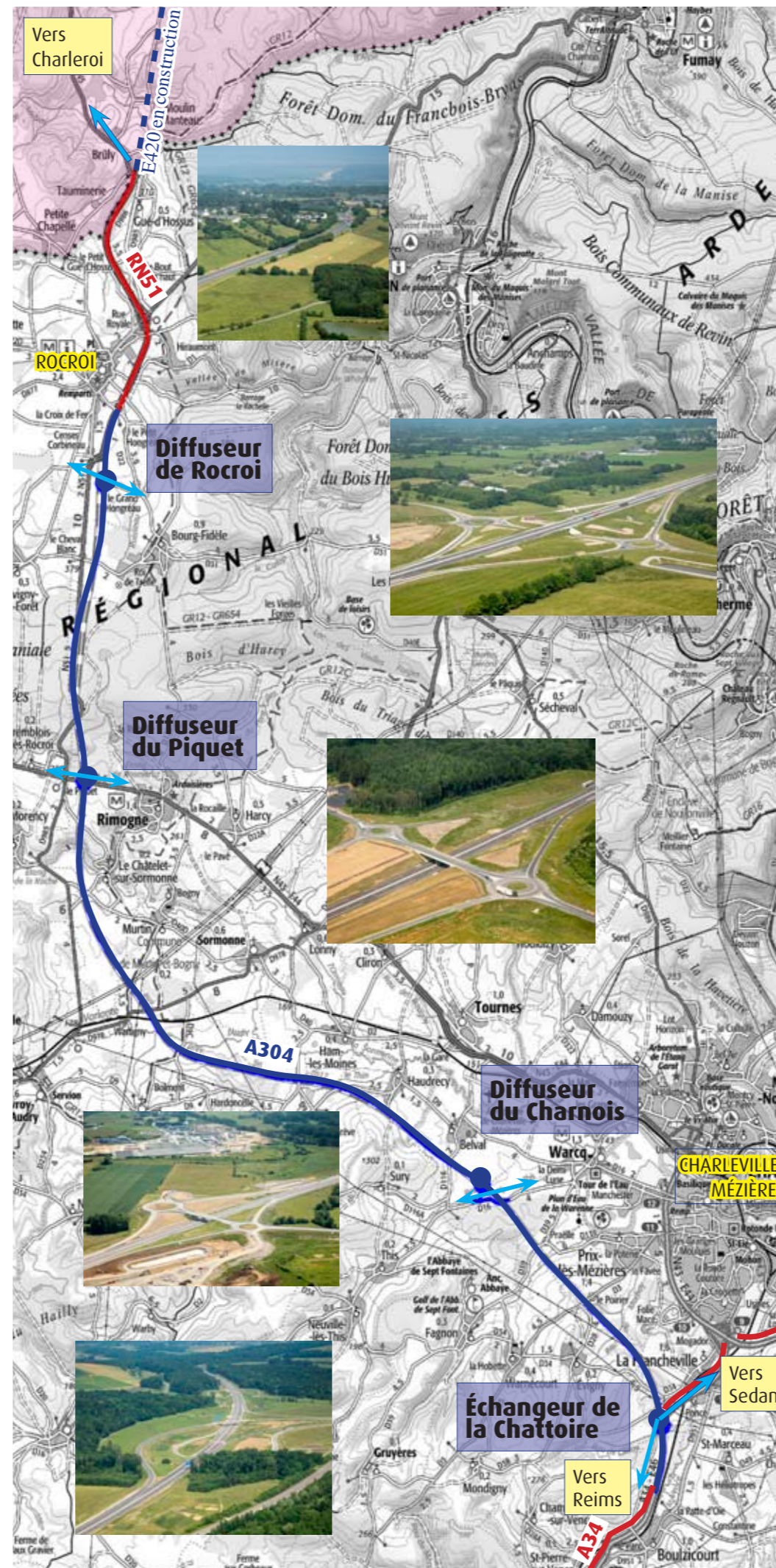
Des travaux préparatoires importants :

- Des diagnostics archéologiques ont été conduits sur 500 ha. 11 fouilles ont permis de mettre à jour trois sites du Moyen Âge, neuf sites gallo-romain, un site de l'âge de fer et un site mésolithique ;



Tombe à char (Warcq) source : bruno-gouhory

- 100 ha de déboisement ont été réalisés pour permettre le passage de l'autoroute ;
- la libération du foncier concernant un millier de parcelles a nécessité des négociations avec plus de 300 propriétaires et exploitants ;
- les déplacements de réseaux existants ont à eux seuls constitué un chantier d'ampleur.



Enjeux économiques :

- La nouvelle autoroute A304 offre un itinéraire alternatif aux liaisons à grandes distances Sud-Nord qu'assurent actuellement l'A1 à l'ouest et l'A31 à l'est ;
- elle permet de désenclaver le Nord des Ardennes et de faciliter le développement économique et les échanges avec les zones frontalières. La Belgique poursuit de son côté la réalisation de l'E420 entre Couvin et la frontière ;
- l'A304 a constitué l'un des plus importants chantiers de France. Générateur de nombreux emplois (plus de 250), il a permis de recruter 8,5% de personnes en difficulté d'insertion.

Enjeux environnementaux : L'A304 traverse un riche patrimoine naturel.

- Le projet a été étudié pour éviter et réduire au maximum les impacts et minimiser les emprises ;
- la transparence écologique de l'A304 est assurée par de nombreux ouvrages spécialement aménagés pour permettre le passage de la faune ;
- des mesures ont été mises en œuvre pour compenser les impacts résiduels en visant en priorité la proximité de l'emprise :
 - au titre de l'autorisation «loi sur l'eau» : 11 ha de zones inondables, 206 ha de zones humides et 10 km de ripisylve ont été recréés ;
 - pour la préservation des «Espèces protégées» un travail important a été conduit sur la reconstitution des milieux propices à ces espèces :
 - ainsi ont été créés 70 ha d'îlots de vieux bois, 144 ha pour l'avifaune prairiale, 34 ha pour les papillons, 43 mares et 30 abris à reptiles (hibernaculums) ;
 - 9 ouvrages destinés à éviter les risques de collision pour les chiroptères (hop over) ;
 - 5,9 km de merlons acoustiques ou visuels ;
 - 8 passages grande faune et 72 traversées petite faune.

